



## Connaissances et représentations de la population chez les lycéens de terminale

**A** l'initiative de l'*Observatoire européen pour l'éducation et l'information sur les questions de population* (EOPEI) (1) et avec l'appui de la *Direction de la Population et des Migrations* (DPM), une enquête sur les connaissances et représentations sur les questions de population a été conduite en avril 1996 auprès de 2 286 élèves des classes terminales des différentes filières générales et technologiques, répartis dans 80 classes des secteurs public et privé sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le tirage de l'échantillon a été effectué par la *Direction de l'Évaluation et de la Prospective* (DEP) du ministère de l'Éducation nationale.

### Connaissances générales

Les ordres de grandeur des populations de la France et du monde paraissent, dans l'ensemble, mieux connues des élèves interrogés que ceux concernant l'Union européenne. 90 % des élèves évaluent convenablement les populations du monde et de la France (à plus ou moins 5 %), la même proportion indiquant avec exactitude l'Asie comme le continent le plus peuplé.

Toutefois, moins de 50 % d'entre eux savent que les pays de l'Union européenne regroupent actuellement environ 370 millions d'habitants (15 %

considèrent que cet effectif dépasse un milliard). Seulement 56 % désignent l'Allemagne comme étant le premier pays de l'Union européenne par l'effectif de sa population. L'espérance de vie à la naissance en Europe de l'Ouest est convenablement repérée (à plus ou moins un an) par 42 % des élèves mais moins de 25 % d'entre eux fournissent une estimation correcte (à plus ou moins 10 %) du nombre moyen d'enfants par femme de cette région. Cette fécondité est dans l'ensemble surestimée.

En revanche, une certaine compréhension de la dynamique de la population semble acquise pour les trois quarts des élèves de terminale. Invités à identifier parmi quatre graphiques celui qui représente le mieux *l'évolution de la population mondiale de 1700 à nos jours*, 74 % des élèves désignent le schéma adéquat. De même, les trois quarts d'entre eux retiennent une définition exacte de ce qu'est la *transition démographique*.

Les lycéens des filières générales, en particulier ceux de la section S (scientifique), disposent d'une meilleure maîtrise des faits de population que ceux des filières technologiques.

Une large majorité des élèves des classes terminales semblent avoir une bonne connaissance du processus de vieillissement de la population (71 %) et de ses causes (84 %). En revanche, la structure par âge de la France est mal connue. Un cinquième seulement des élèves donne une appréciation correcte des trois grands groupes d'âges. 75 % d'entre eux surestiment fortement la part des plus de 60 ans en la situant entre 26 et 30 % de la population totale au lieu de 19 %.

---

(1) Voir « L'Observatoire européen pour l'Éducation et l'Information en matière de population » *Population et Sociétés*, INED, n° 308, décembre 1995, p.3. Cette enquête a été conduite de manière concertée en Belgique (Communauté flamande), en France, en Italie, aux Pays-Bas et en République tchèque, à partir d'objectifs, d'une problématique et d'un questionnaire communs.

---

---

### Sommaire

#### Éditorial : Connaissances et représentations de la population chez les lycéens de terminale

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| • Connaissances générales..... 1           | • Populations immigrées..... 2   |
| • Représentations du vieillissement..... 2 | • Opinions sur la famille..... 4 |



## Représentations du vieillissement

En moyenne, les élèves interrogés considèrent que l'on est « vieux » à partir de 61 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes. La question de la concurrence entre « jeunes » et « vieux » sur le marché de l'emploi est un sujet sensible, qui touche cependant inégalement les élèves selon leur milieu social, familial ou géographique. Plus de la moitié des lycéens interrogés considèrent que les personnes âgées n'ont pas un droit au travail égal à celui des jeunes et 77 % estiment que les personnes âgées doivent laisser la place aux jeunes sur le marché du travail.

Des contrastes sur ce sujet existent entre les différentes filières de terminale (tableau 1) et selon le milieu social des lycéens. Les lycéens des filières technologiques et ceux qui sont issus des milieux populaires semblent redouter plus fortement que les autres la concurrence des personnes âgées.

Des écarts significatifs apparaissent de même selon la région de résidence des élèves : les lycéens de la région parisienne se déclarent les moins opposés à l'égalité d'accès à l'emploi entre « jeunes » et « vieux », ceux qui résident dans le sud-ouest le sont nettement plus. La proportion plus élevée de personnes âgées et le fort taux de chômage des moins de 25 ans dans les régions méridionales peuvent sans doute être mis en relation avec ce résultat.

Les élèves situent l'âge « idéal » de la retraite à 58 ans en moyenne et se prononcent majoritairement (63 %) pour des systèmes souples permettant à chacun de déterminer soi-même l'âge de sa propre cessation d'activité. Les élèves partisans d'un abaissement de l'âge de la retraite (29 %) refusent plus souvent que les autres le droit au travail pour les personnes âgées.

Invités à s'exprimer sur les modes de financement des retraites, les lycéens se répartissent en trois groupes équilibrés : 36 % préfèrent un système par répartition, les cotisations des personnes actives étant proportionnelles à leur revenu, 31 % se prononcent en faveur d'une capitalisation par

épargne individuelle, le dernier tiers donnant l'avantage au financement des retraites par des taxes sur certains produits ou par un impôt spécial prélevé de manière égale sur toute la collectivité. Ces positions sont fortement liées au milieu social dont sont issus les lycéens : les enfants d'agriculteurs et d'artisans-commerçants s'expriment relativement souvent en faveur de la retraite par capitalisation ; les lycéens issus de milieux aisés sont plus souvent partisans du système actuel par répartition ; enfin, les élèves de terminale issus des milieux modestes s'expriment souvent en faveur d'un système reposant sur un prélèvement de taxes spéciales.

Concernant la place des personnes âgées dans la famille, 61 % des élèves de terminale privilégient le « soutien affectif indispensable » que les personnes âgées apportent aux jeunes générations. S'agissant des personnes très âgées dépendantes, une large majorité des lycéens interrogés (65 %) penchent en faveur de leur maintien à domicile — avec l'appui de personnels spécialisés ou grâce à l'aide régulière de leur famille — alors que moins d'un quart d'entre eux estiment qu'il est préférable de les placer dans des maisons de retraite. Moins de 5 % des élèves considèrent que ces personnes devraient partager le domicile de leurs enfants.

Les élèves issus de milieux populaires et ceux des filières technologiques manifestent un peu plus fortement cette solidarité familiale envers les générations anciennes alors qu'ils sont plus réservés à l'égard d'un droit égal au travail pour toutes les générations (tableau 1).

## Populations immigrées

Sollicités pour choisir une définition de ce qu'est un immigré vivant en France, la grande majorité des lycéens enquêtés (70 %) considère qu'il s'agit d'une « personne née à l'étranger et venue s'installer en France », sans prendre en compte la nationalité à la naissance. 15 % y ajoutent ce critère de nationalité étrangère d'origine. Moins de 10 % confondent « immigré » et « étranger ». Mais près

**Tableau 1 - Les opinions des lycéens de terminale concernant les personnes âgées, selon leur filière scolaire (filières générales et technologiques)**

	Pourcentage d'opinions favorables en terminale					ensemble
	ES	L	S	STT	autres techn.	
Les personnes âgées devraient laisser la place aux jeunes sur le marché du travail	71	76	74	86	80	77
Les personnes âgées ont le droit de travailler autant que les jeunes	48	44	43	33	35	41
Les enfants doivent s'occuper de leurs parents âgés	76	73	74	77	78	75
Le gouvernement doit s'occuper du logement et de la prise en charge des personnes âgées	80	82	78	78	81	79

Les filières de terminale : - ES : Economique et Sociale - L : Littéraire - S : Scientifique - STT : Sciences et Techniques Tertiaires  
- Autres technologiques : Sciences et Techniques Industrielles et autres options technologiques

Source : enquête sur les connaissances et les représentations des lycéens de terminale sur les questions de population, EOPEI - INED - Paris V, 1996.

de 30 % surestiment l'importance relative de la population immigrée vivant en France, en la situant entre 17 et 25 % de la population totale (au lieu de 8 % selon la définition officielle).

Les connaissances relatives aux pays d'origine des immigrés sont plus floues. En 1990, les trois principaux pays d'origine des immigrés en France étaient le Portugal (plus de 600 000 personnes), suivi de l'Algérie et de l'Italie (entre 500 000 et 600 000 personnes). 10 % seulement des élèves placent effectivement le Portugal en première place. Plus de 60 % d'entre eux désignent l'Algérie comme le pays d'origine le plus fréquent. Au total, parmi les trois premiers pays d'origine, plus des trois quarts des élèves (77 %) citent l'Algérie, 52 % le Maroc, 40 % le Portugal et seulement 10 % l'Italie. L'immigration est donc fortement perçue par les jeunes lycéens comme un mouvement de populations venues principalement d'Afrique du nord alors que l'immigration européenne, notamment la plus ancienne (Italiens) est sous-estimée.

Exprimant leur opinion sur la politique de l'immigration, la grande majorité des lycéens (69 %) considèrent comme étant une « bonne chose » la libre circulation et la libre installation des ressortissants de l'Union européenne dans les pays qui en font partie.

Les réticences sont nettement plus marquées à l'égard d'une immigration en provenance des pays extérieurs à l'Union européenne. Moins de 5 % considèrent que cette immigration devrait être favorisée « car elle fournit de la main-d'œuvre nécessaire à l'économie ». Moins d'un quart des élèves (22 %) souscrivent à une politique d'ouverture des frontières, considérant que « les populations des pays pauvres ont besoin de pays d'accueil pour travailler » (14 %), ou parce que « il est bon de mélanger les cultures » (8 %). Par contre, près d'un tiers des lycéens (32 %) approuve l'arrêt de l'immigration en provenance des pays pauvres, au motif qu'« elle contribuerait à augmenter le chômage » (21 %) ou parce que ces immigrés « ne peuvent s'intégrer en France » (11 %). Entre l'arrêt de l'immigration et l'ouverture des frontières, près de 38 % des élèves marquent leur préférence pour l'organisation de l'immigration « selon des quotas par nationalité ».

Les lycéens de souche française se déclarent plus souvent partisans d'une fermeture totale des frontières que ne le font ceux d'origine étrangère (nés à l'étranger et/ou dont l'un au moins des parents est né à l'étranger). Par ailleurs, quelle que soit l'origine des lycéens, ceux des filières technologiques sont nettement plus réservés à l'égard de l'immigration que ne le sont ceux des filières générales.

Cela dit, quand on leur soumet diverses opinions — dont certaines délibérément tranchées — sur la place, le rôle et les « problèmes » éventuels que

peuvent poser les immigrés en France, on constate que dans chaque domaine — culturel, social, économique, politique — considéré séparément, la majorité des lycéens de terminale fait preuve d'une attitude ouverte et tolérante. C'est la question qui a trait à la place des immigrés sur le marché du travail qui recueille le plus d'opinions négatives : 50 % des élèves estiment que la présence des immigrés contribue à l'accroissement du chômage des Français, cette opinion étant moins fréquente chez les jeunes d'origine étrangère que chez les jeunes nés en France de parents nés en France (respectivement 39 % et 54 %). Sur les droits qu'il convient d'accorder aux immigrés (droit de vote aux élections locales après dix ans d'installation en France, droit au logement, au travail et à l'éducation), les élèves interrogés s'expriment de manière très positive : plus des deux tiers d'entre eux considèrent que les immigrés doivent bénéficier de ces droits au même titre que les Français. Mais des clivages se dessinent de nouveau selon les filières : les lycéens des filières technologiques paraissent, quelle que soit leur origine sociale, moins tolérants que ceux des filières générales (un peu plus de 50 % d'opinions favorables chez les premiers, contre 75 % chez les seconds). Les attitudes les plus réservées sont affichées par les lycéens issus de familles d'artisans et de commerçants, d'ouvriers et d'employés alors que les enfants de professeurs, de cadres et de professions intermédiaires expriment le plus d'opinions tolérantes.

Les opinions varient aussi selon la région de résidence : les élèves qui se déclarent les plus favorables à la présence des immigrés vivent en région parisienne. Ainsi, moins de 20 % des lycéens franciliens considèrent que la présence des immigrés entraîne un accroissement de la criminalité (contre 38 % parmi l'ensemble des jeunes enquêtés), et moins du tiers d'entre eux considèrent que les immigrés contribuent à accroître le chômage des Français (contre 50 % pour l'ensemble). Ce résultat est d'autant plus remarquable que la proportion d'immigrés résidant en Ile-de-France est plus élevée que dans le reste de la France.

### Opinions sur la famille

Invités à donner leur opinion sur « la meilleure forme d'union dans la société actuelle », plus de 63 % des lycéens ont marqué leur préférence pour « l'union libre suivie du mariage », les autres se partageant entre l'union libre seulement (21 %) ou le mariage direct (14 %). Si l'augmentation des couples non mariés est considérée par près de 79 % des élèves comme étant une évolution « bonne ou acceptable » et que le mariage direct ne recueille les suffrages que d'une minorité, il n'en demeure pas moins qu'en dernière instance les trois quarts des lycéens interrogés s'expriment en faveur du mariage.

**Tableau 2 - Les opinions des lycéens de terminale (filières générales et technologiques) concernant la famille, selon leur milieu social (en %).**

CSP du père	La famille dans la société française actuelle représente avant tout :						total
	une institution périmée	un lieu privilégié d'éducation	un soutien affectif indispensable	une cellule économique de base	une forme de solidarité entre les générations	non réponse	
Agriculteur	5	28	37	7	23	1	100
Artisan-Commerçant	4	19	53	8	13	3	100
Cadre-Profession libérale	6	24	48	8	12	2	100
Profession intermédiaire	6	25	42	13	12	2	100
Employé	6	25	51	8	11	2	100
Ouvrier	4	17	55	8	13	3	100
Inactif-Chômeur	7	18	46	9	13	7	100
Ensemble	5	21	48	9	13	3	100

Source : enquête sur les connaissances et les représentations des lycéens de terminale sur les questions de population, EOPEI - INED - Paris V, 1996.

Les garçons s'expriment plus souvent que les filles en faveur du mariage direct, ces dernières étant plus souvent que les garçons favorables au mariage après une période d'essai.

Pratiquement tous les élèves (92 %) affirment qu'ils accepteraient un conjoint issu d'un milieu social distinct du leur, et les différences relatives aux opinions politiques ou à l'attitude à l'égard de la religion ne font apparemment pas obstacle à la vie en couple pour les trois quarts d'entre eux. Les lycéens des filières générales et ceux issus des milieux aisés sont nettement plus favorables à l'hétérogamie que les lycéens des filières technologiques ou que ceux issus de milieux populaires.

Pour l'évolution de la fécondité, 73 % des élèves estiment que la baisse du nombre des naissances constitue une évolution « mauvaise » ou « très mauvaise ». A l'origine de cette baisse, les élèves retiennent comme raisons importantes la maîtrise de la contraception (72 %) puis l'accroissement du chômage (63 %) et la hausse du coût des enfants pour les familles (59 %).

Les réponses à ces diverses questions relatives à la famille sont fortement corrélées entre elles. Ainsi, les lycéens partisans du mariage direct s'opposent plus souvent que les autres à l'hétérogamie sociale et, surtout, religieuse (46 % d'entre eux contre 26 % de l'ensemble des lycéens enquêtés). Ils désapprouvent également plus souvent que les autres l'augmentation du nombre des divorces et la baisse du nombre des naissances.

La représentation de ce qu'est la famille dans la société actuelle varie quelque peu selon le milieu social (tableau 2). La dimension affective paraît être la plus importante en particulier chez les lycéens issus de milieux populaires (père ouvrier ou

artisan-commerçant) alors que ceux de milieux aisés mettent plus souvent l'accent sur la famille en tant que « lieu privilégié d'éducation ». Enfin, les enfants d'agriculteurs sont plus nombreux que les autres à considérer que la famille représente de nos jours « une forme de solidarité entre les générations » (23 % d'entre eux contre 13 % de l'ensemble des élèves).

\*  
\* \*

Il existe aussi des relations entre les opinions des élèves dans les différents domaines. Ainsi, ceux qui se déclarent favorables à l'hétérogamie admettent plus souvent que les autres l'égalité du droit au travail pour les générations anciennes, paraissent plus soucieux des relations entre jeunes et personnes âgées et nettement plus tolérants à l'égard des immigrés. Accepter l'altérité au sein du couple ou dans la société semble relever d'une même attitude d'ensemble, d'un même système de valeurs. Il existe également des interrelations entre les connaissances démographiques des élèves et leurs opinions. Les élèves qui manifestent le moins d'ouverture à l'égard des personnes âgées ou des populations immigrées sont également ceux qui disposent du plus faible niveau de connaissances.

L'interprétation en cours des résultats de cette enquête, combinée à ceux de l'enquête menée auprès des enseignants qui ont assuré la passation du questionnaire, et la comparaison avec les résultats des enquêtes analogues menées à l'étranger permettront de mieux comprendre la genèse de ces représentations.

Brigitte BACCAÏNI (INED) et  
Léon GANI (Université René Descartes - Paris V)